



VARENNES

Communiqué

Pour diffusion immédiate

La Ville de Varennes récolte le Mérite québécois de la Sécurité civile, édition 2005

Varennes, le 23 février 2005 – Le Mérite québécois de la Sécurité civile 2005, catégorie formation et communication, a été décerné à la Ville de Varennes pour la campagne d'information du Comité mixte municipal-industriel (CMMI) de Varennes intitulée « *En cas d'accident industriel majeur, nous savons quoi faire* ». Cette catégorie du Mérite vise à rendre hommage à une ou des personnes, à des municipalités, à des entreprises et à des organismes qui ont déployé des efforts particuliers pour la formation du personnel en sécurité civile, pour la communication et l'information au public. « *Il s'agit d'un grand pas vers la mise en place d'une culture de sécurité civile à Varennes et ce Mérite démontre que la Ville et ses industries collaborent en toute transparence pour une gestion responsable des risques d'accident industriel* », a déclaré Jean Robert, maire de Varennes.

Au mois de mars 2004, le CMMI de Varennes lançait une vaste campagne d'information aux citoyens qui présentait tous les risques et les impacts d'accidents industriels plausibles sur son territoire, leurs effets sur la santé ainsi que les mesures d'alerte et de protection en cas d'urgence. Tous les foyers et places d'affaires de la municipalité ont reçu une brochure d'information expliquant en détail les mesures à suivre en cas d'urgence. Les institutions publiques telles que les écoles, les centres d'hébergement et les garderies ont été rencontrées par le Service de la sécurité publique de Varennes. Enfin, les citoyens ont pris part à une soirée d'information publique au cours de laquelle ont été présentés les risques, les scénarios d'intervention ainsi que les mesures d'alerte. Les citoyens ont pu échanger avec les représentants des industries membres du CMMI : Pétromont, Dow, Basell et Kronos.

.../2

Le CMMI de Varennes constitue un regroupement volontaire de représentants de différentes instances, d'entreprises et de citoyens qui mettent en commun leur expertise pour communiquer les risques et les conséquences d'un accident industriel majeur sur le territoire. En plus des quatre industries membres du CMMI et la Ville de Varennes, les partenaires sont l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux ainsi que les ministères de l'Environnement et de la Sécurité publique du Québec. Au cours des dernières années, des analyses d'impact, des scénarios d'intervention et des simulations d'accidents ont été réalisés par le CMMI de Varennes.

L'objectif du ministère de la Sécurité publique est de reconnaître l'apport des collectivités qui, grâce à leurs réalisations, permettent aux citoyens de vivre dans un environnement sécuritaire. Le sous-ministre associé de la Direction générale de la Sécurité publique, monsieur Denis Racicot, a décerné le Mérite aux co-présidents du CMMI de Varennes, messieurs Louis Rail, vice-président aux affaires publiques chez Pétromont et François Bigras, directeur de la Sécurité publique de Varennes, lors du colloque sur la Sécurité civile qui se déroulait à Saint-Hyacinthe.

Il est possible d'obtenir des informations concernant le CMMI de Varennes et de télécharger la brochure intitulée « En cas d'accident industriel majeur, nous savons quoi faire. » à partir du site Internet de la Ville de Varennes à l'adresse : www.ville.varenes.qc.ca.

- 30 -

Source : Pierre-Guy Dallaire
Conseiller aux communications
Ville de Varennes
Tél. : (450) 652-9888, poste 410
communication@ville.varenes.qc.ca

p.j. : Photo : Dans l'ordre habituel : Monsieur Louis Rail, Vice-président affaires publiques, Pétromont;
Monsieur Denis Racicot, sous-ministre associé de Direction générale de la Sécurité publique du Québec; Monsieur François Bigras, Directeur de la Sécurité publique de la Ville de Varennes